

REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

N°63/2026

Nombre de  
Conseillers :   
en exercice :   
présents :   
votants :

L'an deux mille vingt six  
le : cinq juin  
le Conseil Municipal de la Commune de SIMIANE  
COLLONGUE,  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
à la Mairie, sous la présidence de M. Philippe ARDHUIN, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 mai 2026

PRESENTS : MM. TOUS EXCEPTES :

**OBJET :**

**DESIGNATION DES  
REPRESENTANTS  
DE LA COMMUNE  
DE SIMIANE  
COLLONGUE AU  
SEIN DE L'AUPA  
(AGENCE  
D'URBANISME DU  
PAYS D'AIX-  
DURANCE**

**-PROCURATIONS :**

- M. Patrick GARGUILO à Mme Anna GAGLIARDI
- M. Noé GUIGONET à Mme Marie-Line LEPAGE BAGATTA
- M. Paul MAISON à Mme Marina BARRESI
- M. Bernard NEDJAR à M. Robert CANAMAS
- Mme Dominique VALOIS à M. Philippe ARDHUIN

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que le mandat des délégués du Conseil Municipal à l'Agence d'Urbanisme du Pays d'Aix Durance a pris fin lors du renouvellement de l'assemblée communale ;

En conséquence, Monsieur Le Maire, invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant afin de représenter la Commune au sein de l'AUPA conformément aux dispositions de l'article L.2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Membres proposés :**

- Madame Anna GAGLIARDI : délégué titulaire
- Monsieur Léonard BALDOCCHI : délégué suppléant

**Certifié exécutoire  
Reçu en Préfecture  
ou Sous-Préfecture**

le :

**Publié ou Notifié**

le : 29/06/2026

**POUR : 23**

**CONTRE :1 (M. Marc VIGOUROUX)**

**ABSTENTIONS : 5 MM (Clément CHICHIGNOUD – Noé GUIGONET –  
Marie-Line LEPAGE-BAGATTA – Gilbert MAGNAN – Julia MICH)**

**Le Conseil Municipal,**

- **DESIGNE** :

- Madame Anna GAGLIARDI : délégué titulaire
- Monsieur Léonard BALDOCCHI : délégué suppléant

Pour représenter la Commune au sein de l'AUPA

La délibération est adoptée.

Le Maire,  
Philippe ARDHUIN

